

Buchelay, le 10 août 2012



Région Ile de France
Centre Opérationnel Yvelines Essonne
Agence Nord Yvelines
Les Hauts Graviers - BUCHELAY
78205 MANTES LA JOLIE CEDEX
Téléphone : 01.30.98.51.11
Télécopie : 01.34.77.31.04

Agence Régionale de Santé
143, boulevard de la Reine
B.P. 724
78 007 VERSAILLES Cedex

A l'attention de Madame FELIERS

Vos réf. : courrier du 12/02/2010

Nos réf. : ESM/AV/2012-108

PJ : Plan de réaménagement modifié

Objet : Périmètres de protection immédiate des forages F1, F2, F3 et F4 et de l'usine de traitement de Meulan

Votre correspondant est

Eric de SAINT MARTIN

Vous pouvez le joindre au 01 30 98 51 80

Fax : 01 30 98 52 73

E-mail : eric.de-saint-martin@veoliaeau.fr

Madame,

Par la présente, nous souhaitons faire le point sur l'avancement des travaux de sécurisation des PPI des forages du champ captant de Meulan dans la perspective de la DUP et vous présenter une version légèrement modifiée de l'aménagement du site tout en respectant les contraintes demandées par l'hydrogéologue.

Nous avons listé, dans notre courrier de juin 2010, les travaux suivants afin de répondre aux prescriptions formulées par l'hydrogéologue agréé et l'ARS.

➤ Clôtures complémentaires sur F1 et F2:

Nous avons mise en place des clôtures complémentaires autour des forages F1 et F2 qui sont situés dans l'enceinte du site de l'usine de Meulan. Ces clôtures mesurent 2 mètres de hauteur avec bavolets et comportent un portillon fermant à clé permettant l'accès aux forages pour des opérations spécifiques.

➤ Clôture autour du logement de fonction :

Le logement de fonction a été isolé du reste du site par une clôture de 2 mètres de hauteur. L'accès au pavillon se fait désormais par une entrée indépendante de celle de l'usine.

➤ Clôturer les PPI des forages F3 et F4:

Conformément au rapport de l'hydrogéologue agréé Mr POMEROL, dans son avis réactualisé du 17 décembre 2009, le PPI de F3 et F4 a été scindé en deux PPI distincts.

Chaque PPI est protégé par une clôture de 2 mètres de hauteur.

➤ Suivi de l'accès au site:

L'accès au site est strictement réservé aux agents Veolia Eau. Tout intervenant extérieur pénétrant dans l'enceinte de l'usine ne le fait que pour réaliser des opérations relatives à l'entretien des captages ou des installations de traitement et de pompage. Dans le cadre de ces interventions, la présence d'intervenants extérieurs est consignée dans le cahier d'exploitation de l'ouvrage concerné.

Un seul accès au site sera conservé, entre l'usine de traitement et l'usine élévatoire. Ces travaux sont prévus d'être réalisés d'ici à la mi 2013. Un portail a été placé devant la barrière existante. Il est prévu de le motoriser d'ici à la mi 2013.

Dans le but de préserver les périmètres de protection immédiats des forages, nous avons proposé de délocaliser une partie des activités liés à l'usine et aux réseaux. Dans cette nouvelle configuration, nous avons acquis un terrain à proximité, en dehors du PPI, dont l'utilité sera de pouvoir y stationner les véhicules d'exploitation et y réaliser du stockage. Les travaux d'aménagement de cette parcelle sont prévus d'ici à la mi 2013 avec un démarrage des travaux avant la fin de l'année incluant :

- Viabilisation et remise en état du terrain ;
- Création d'une plateforme et mise en œuvre d'une couche de roulement avec bordures en béton ;
- Récupération des eaux de ruissellement et pose d'un séparateur d'hydrocarbures.

Compte tenu de la délocalisation d'une partie de l'activité vers ce nouveau site, les opérations de réaménagement suivantes seront réalisées sur le site de l'usine d'ici à la mi 2013 avec un démarrage des travaux avant la fin de l'année :

- Les usagers du service des eaux seront accueillis sur la zone de stationnement de la clientèle qui sera réaménagée afin que la zone soit rendue étanche (couche de roulement, bordures, etc.), que les eaux soient récupérées et dirigées vers un séparateur à hydrocarbures.
- Le parking existant derrière le bâtiment clientèle ne sera plus démolé comme initialement envisagé mais réaménagé afin que la zone soit rendue étanche (couche de roulement, bordures, etc.), que les eaux soient récupérées et dirigées vers un séparateur à hydrocarbures, en continuité avec le parking des usagers du service des eaux et sera séparé du reste du site de l'usine par une bordure et une clôture. Ce parking et l'accès clientèle sera isolé du reste du site.
- La voirie d'accès proche du F2 (côté bache des eaux de lavages) sera démolie et remplacée par de la terre végétale pour être réaménagée en espace vert.
- Les voiries secondaires seront maintenues mais ne seront empruntées que pour des opérations ponctuelles pour accéder aux bâtiments, à l'usine élévatoire ou aux réservoirs.

- La voirie principale sera réétudiée afin de limiter la distance parcourue sur le site. Elle sera remise en état.

Les autres actions qui ont été réalisées sur les PPI, conformément aux prescriptions établies, sont les suivantes :

➤ Etanchéifier les capots de têtes des forages F1 et F2 :

Nous avons procédé à la pose de joints d'étanchéité au niveau des têtes de forages afin d'éviter les infiltrations d'eau dans le forage.

➤ Cadenasser les piézomètres:

Les piézomètres ne disposant pas de cadenas ont été cadenassés et nous avons également procédé à des travaux de réhabilitation plus importants sur 4 piézomètres.

➤ Rappeler au locataire les servitudes associées au PPI :

Le locataire du logement de fonction a été informé par courrier des servitudes associées au PPI des forages.

➤ Mise en place de seaux sous les robinets de prélèvements :

Afin d'éviter tout écoulement d'eau dans les forages, nous avons installé des seaux sous les robinets de prélèvement des eaux brutes de l'ensemble des forages.

➤ Etanchéifier le capot de la tête du forage F3 :

Nous avons procédé à la pose de joints d'étanchéité au niveau de la tête de forage afin d'éviter les infiltrations d'eau dans le forage.

➤ Réfection du génie civil des têtes de forages F3 et F4:

Le génie civil des deux forages a totalement été repris. Les capots de forages ont été étanchéifiés et remontés par rapport au niveau du génie civil.

➤ Couper les arbres à proximité des forages F3 et F4:

Les arbres situés à proximité de F3 et F4 ont été coupés.

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur le sujet, et vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments dévoués.

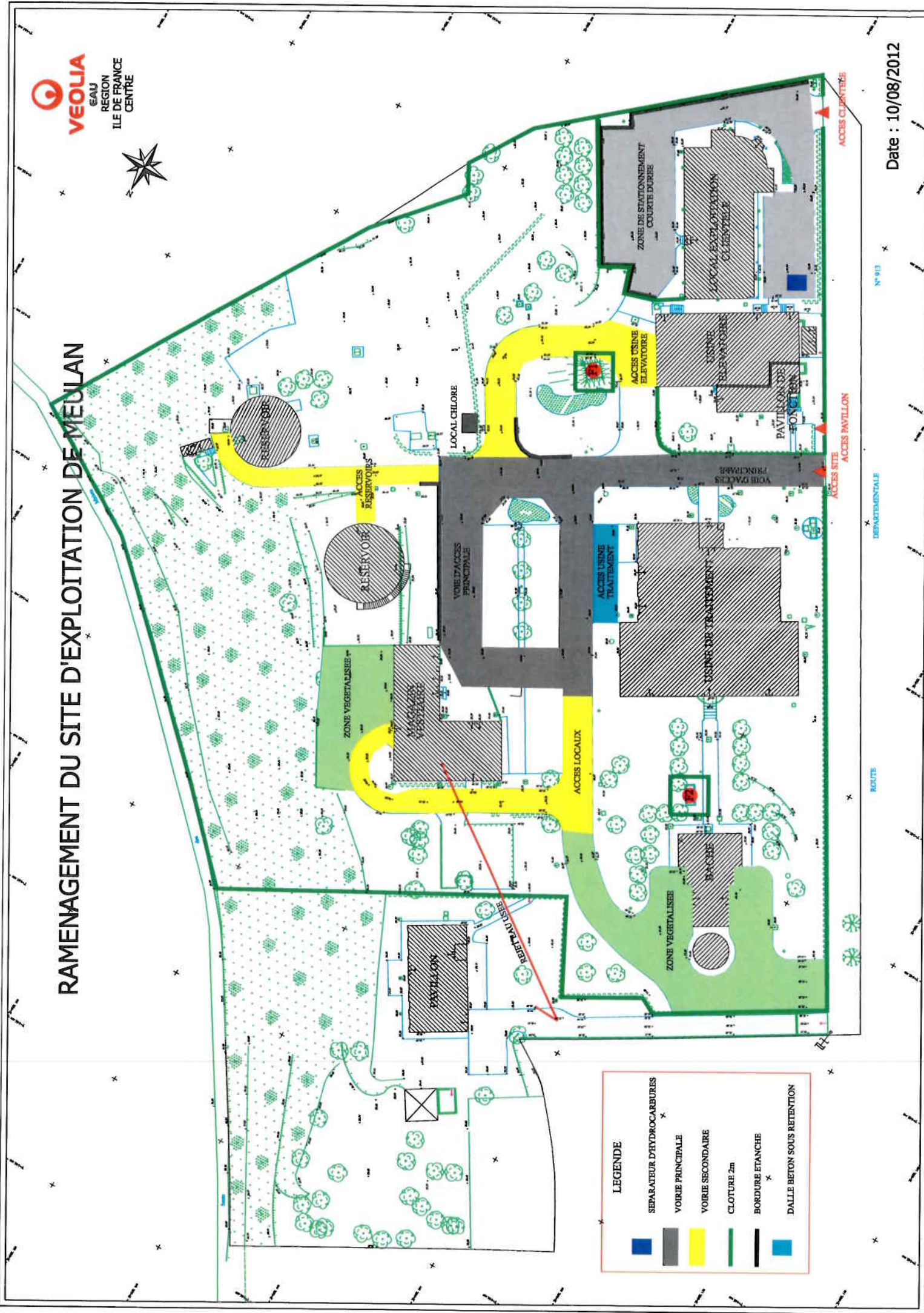
L'Adjoint au Directeur d'Agence



Eric de SAINT MARTIN



RAMENAGEMENT DU SITE D'EXPLOITATION DE MEULAN



LEGENDE

	SEPARATEUR HYDROCARBURES
	VOIE PRINCIPALE
	VOIE SECONDAIRE
	CLOTURE 2m
	BORDURE ETANCHE
	DALLE BETON SOUS RETENTION